

par le ministre, mais il n'a pas celui de prononcer un discours et de pousser plus loin l'étude de cette question. Voilà pourquoi j'en appelle au Règlement.

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT: Pour ce qui est de l'appel au Règlement, je dirai que le ministre a le droit de déclarer qu'il n'est pas dans l'intérêt public de dévoiler une partie des documents et de la correspondance dont il est question dans la motion. Telle est ma décision.

Des VOIX: Rayé.

Des VOIX: Réservé.

L'hon. M. MACKENZIE: Au sujet de l'appel au Règlement, monsieur l'Orateur, il est manifeste que la motion, si elle n'est pas conforme à l'intérêt public, doit être non pas réservée, mais rayée.

L'hon. M. MITCHELL: Comme je le disais tantôt, j'ai discuté le sujet avec l'honorable député avant trois heures. Je ne vois aucun inconvénient à ce que la motion soit réservée, mais, étant donné qu'un commissaire est à faire enquête à ce sujet à Winnipeg, il me semble que la meilleure chose à faire est d'attendre le rapport de ce commissaire. J'ajouterai que la province du Manitoba, comme en conviendront les honorables députés, a le droit d'être consultée sur la question de savoir s'il convient de déposer une partie de cette correspondance.

M. COLDWELL: Est-il exact qu'il faille consulter la province relativement au dépôt de la correspondance échangée entre elle et le Dominion? La province n'est pas, comme un pays étranger, un Etat souverain. Le ministre m'en apprend.

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT: Le ministre a déclaré qu'il consent à ce que la motion soit réservée.

(La motion est réservée.)

#### CASERNE DE WEYBURN (SASK.)

M. DOUGLAS (Weyburn):

Copie de tous les rapports et recommandations soumis au ministère de la Défense nationale relativement à l'utilisation de l'immeuble de l'International Harvester, à Weyburn (Saskatchewan), comme caserne.

L'hon. M. RALSTON: Je prie l'honorable député de ne pas insister sur l'adoption de cette motion, car elle porte sur des documents qui ne sont pas sujets à déposition. L'honorable député sait que les rapports des fonctionnaires des ministères ne sont pas déposés. Je ne puis accepter cette motion.

M. DOUGLAS (Weyburn): Je n'insiste pas, mais je ferai observer que certains [M. Slaght.]

renseignements provenant du rapport qui m'est venu du bureau du ministre ne concordent guère avec ceux que j'ai obtenus d'autres sources. Je pensais que la possession des renseignements visés par la motion épargnerait du temps, quand viendrait l'étude des crédits de guerre.

L'hon. M. RALSTON: Nous épargnerions du temps si l'honorable député voulait bien venir me consulter. Les documents demandés ne sont pas sujets à déposition.

(La motion est rayée.)

#### POLITIQUE CONCERNANT LES CÉRÉALES

##### DEMANDE DE RECONSIDÉRATION DU PROGRAMME D'ÉCOULEMENT POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE DE 1943

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. E. PERLEY (Qu'Appelle): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Commerce. Vu la hausse considérable des prix du blé et de l'avoine sur le marché de Chicago après l'abolition du contingentement, les prix ayant atteint leur plus haut sommet depuis 15 ans, le ministre voudra-t-il reconsidérer son programme d'écoulement de 1943 et envisager la possibilité d'une augmentation des prix et des contingents afin de placer le producteur canadien dans une situation plus équitable vis-à-vis du producteur des Etats-Unis?

Je désire poser une autre question avant de reprendre mon siège.

M. MACKENZIE (Vancouver-Centre): Que l'honorable député l'inscrive au *Feuilleton*.

M. PERLEY: Ce n'est pas une question à inscrire au *Feuilleton*. Cette question a trait à un rapport de Winnipeg en date du dimanche 7 mars, à l'effet que le marché de Winnipeg a fait un bond samedi dernier, une hausse de 3c. depuis jeudi. D'après ce rapport le marché de Winnipeg a écoulé en trois jours 15 millions de boisseaux de blé surtout à des maisons des Etats-Unis. Le ministre veut-il faire connaître les conditions de cette vente de blé aux Américains et ses répercussions possibles sur les exportations de notre commission du blé? Le ministre fera-t-il d'ici deux jours...

Des VOIX: A l'ordre!

M. PERLEY: ... une déclaration sur les ventes de blé de la récolte de 1942 de même que sur l'ensemble de son programme d'écoulement?

L'hon. M. MACKENZIE: L'honorable député devrait donner avis de sa question.